

## Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

## Fonds privé Scotia canadien de croissance - Série Apogée

9 novembre 2018

Le présent document contient des renseignements essentiels sur le Fonds privé Scotia canadien de croissance (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion d'actifs 1832 S.E.C. au 1-800-387-5004 ou à l'adresse fundinfo@scotiabank.com, ou visitez le [www.banquescotia.com/fondsprivesscotia](http://www.banquescotia.com/fondsprivesscotia).

Avant d'investir dans un fonds, considérez comment le fonds cadre avec vos autres investissements et votre tolérance au risque.

## Bref aperçu

|                                               |                |                                |                                    |
|-----------------------------------------------|----------------|--------------------------------|------------------------------------|
| Code(s) du Fonds :                            | PIN410         | Gestionnaire du Fonds :        | Gestion d'actifs 1832 S.E.C.       |
| Date de création de la série :                | 6 octobre 1997 | Gestionnaire de portefeuille : | Gestion d'actifs 1832 S.E.C.       |
| Valeur totale du Fonds au 30 septembre 2018 : | 223 663 513 \$ | Sous-conseiller :              | Gestion d'actifs Manuvie           |
| Ratio des frais de gestion (RFG) :            | 0,17 %         | Placement minimal :            | Initial, 500 \$; subséquent, 25 \$ |

## Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds investit surtout dans des titres de sociétés canadiennes à moyenne ou à grande capitalisation. Jusqu'à 30 % de l'actif du Fonds peut être investi dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-après vous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 septembre 2018. Ces placements changeront au fil du temps.

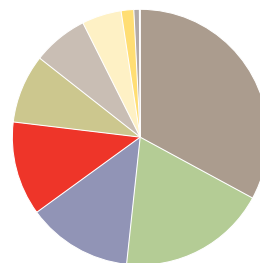
## 10 principaux placements (30 septembre 2018)

|                                                         |               |
|---------------------------------------------------------|---------------|
| 1. Banque Royale du Canada                              | 8,0 %         |
| 2. La Banque Toronto-Dominion                           | 6,9 %         |
| 3. Suncor Énergie Inc.                                  | 6,0 %         |
| 4. La Banque de Nouvelle-Écosse                         | 5,7 %         |
| 5. Canadian Natural Resources Ltd.                      | 4,6 %         |
| 6. Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée             | 4,5 %         |
| 7. Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada     | 4,3 %         |
| 8. Enbridge Inc.                                        | 4,0 %         |
| 9. Banque Canadienne Impériale de Commerce              | 4,0 %         |
| 10. Alimentation Couche-Tard inc., catégorie B          | 3,7 %         |
| <b>Pourcentage total des 10 principaux placements :</b> | <b>51,7 %</b> |
| <b>Nombre total de placements :</b>                     | <b>40</b>     |

## Répartition des placements (30 septembre 2018)

## Répartition des secteurs

|        |                                         |
|--------|-----------------------------------------|
| 32,9 % | Services financiers                     |
| 18,8 % | Énergie                                 |
| 13,3 % | Industries                              |
| 11,9 % | Matières premières                      |
| 8,7 %  | Technologies de l'information           |
| 7,0 %  | Biens de consommation discrétionnaire   |
| 5,0 %  | Biens de consommation de base           |
| 1,6 %  | Trésorerie et équivalents               |
| 0,7 %  | Soins de santé                          |
| 0,1 %  | Autres éléments d'actif (de passif) net |



## Quel est le degré de risque?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

On peut évaluer les risques associés à un fonds en examinant les variations de son rendement, c'est-à-dire sa « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre davantage d'argent que d'autres, mais aussi avoir un rendement plus élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins, mais il est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

## Niveau de risque

Selon Gestion d'actifs 1832 S.E.C., ce Fonds comporte un niveau de risque **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

|        |                |              |               |       |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | <b>Moyen</b> | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique Risques dans le prospectus simplifié du Fonds.

## Aucune garantie

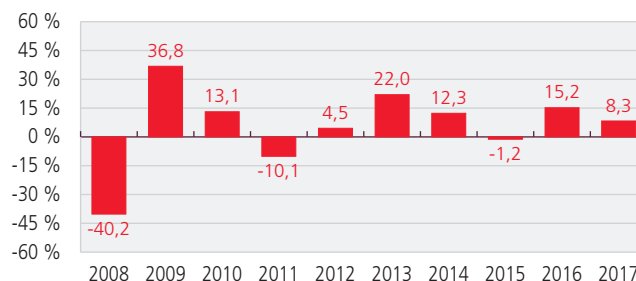
Comme la plupart des OPC, ce Fonds n'offre aucune garantie quant au rendement. Il se peut que l'argent que vous investissez ne vous soit pas remboursé.

## Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de série Apogée du Fonds au cours des 10 dernières années. Les rendements exprimés tiennent compte des frais. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

**Rendements annuels**

Ce graphique indique le rendement des parts de série Apogée du Fonds au cours de chacune des 10 dernières années. La valeur du Fonds a diminué pendant 3 de ces 10 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce Fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendement trimestriel**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement trimestriel des parts de série Apogée du Fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

|                    | Rendement | 3 mois terminés  | Si vous aviez investi 1 000 \$ au début de cette période |
|--------------------|-----------|------------------|----------------------------------------------------------|
| Meilleur rendement | 30,9 %    | 31 mai 2009      | Votre placement s'élèverait à 1 309 \$                   |
| Pire rendement     | -37,6 %   | 30 novembre 2008 | Votre placement aurait baissé jusqu'à 624 \$             |

**Rendement moyen**

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série Apogée du Fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 895 \$. Il s'agit d'un rendement annuel composé de 6,6 %.

**À qui le Fonds est-il destiné?****Aux investisseurs :**

- qui souhaitent détenir des titres de croissance canadiens dans un portefeuille diversifié
- qui investissent à long terme
- qui sont très à l'aise avec les fluctuations des marchés boursiers

Les parts de série Apogée ne sont offertes qu'aux investisseurs qui participent au Programme Apogée, à moins d'une autorisation spéciale de Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

**!** N'investissez pas dans ce Fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.

**Un mot sur la fiscalité**

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte le Fonds. Le montant à payer dépend des lois fiscales régissant votre territoire de résidence et du fait que vous déteniez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite (REER), ou dans un compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions sont incluses dans votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

**Combien ça coûte?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série Apogée du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

**1. Frais d'acquisition**

Les parts de série Apogée de ce Fonds sont classées comme étant « sans frais », ce qui veut dire qu'il n'y a pas de frais d'acquisition lorsque vous les achetez par l'entremise de Gestion d'actifs 1832 S.E.C. ou des membres de notre groupe. Vous pourriez devoir payer des frais d'acquisition si vous achetez des parts auprès d'autres représentants inscrits.

## 2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série Apogée du Fonds.

En date du 30 juin 2018, les frais de cette série du Fonds s'élevaient à 0,20 % de sa valeur, ce qui correspond à 2,00 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

|                                                                                                                                                                                               | Taux annuel<br>(en % de la valeur du Fonds) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| <b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b><br>Il s'agit du total des frais d'administration à taux fixe et des frais d'exploitation (les « frais du Fonds ») des parts de Série Apogée du Fonds. | 0,17 %                                      |
| <b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b><br>Il s'agit des frais d'opérations du Fonds.                                                                                                       | 0,03 %                                      |
| <b>Frais du Fonds</b>                                                                                                                                                                         | <b>0,20 %</b>                               |

### Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est exigible pour cette série du Fonds.

## 3. Autres frais

Les frais ci-dessous peuvent vous être imposés si vous achetez, détenez, vendez ou échangez des parts du Fonds.

### Frais

- **Frais d'opérations à court terme**
- **Frais de gestion**

### Ce que vous payez

Des frais correspondant à 2 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez dans les 31 jours suivant leur achat. Ces frais sont remis au Fonds.

Si vous souscrivez des parts de série Apogée dans le cadre d'une convention relative au Programme Apogée conclue avec ScotiaMcLeod, vous devez payer des frais en contrepartie des services offerts aux termes de la convention. Ces frais sont exigibles trimestriellement et le paiement se fait uniquement par le rachat de parts de série Apogée, à moins que ScotiaMcLeod n'autorise un autre mode de paiement. Les frais annuels maximaux exigés sont de 2,50 %. Les frais relatifs à la souscription de parts de la série Apogée qui n'a pas lieu dans le cadre du Programme Apogée sont négociés séparément entre votre courtier et Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

## Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résilier un contrat de souscription de parts d'un Fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du Fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

## Pour plus d'information

Veuillez contacter Gestion d'actifs 1832 S.E.C. ou votre représentant pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et des autres documents d'information du Fonds. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents juridiques du Fonds.

### Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

1 Adelaide Street East  
28th Floor  
Toronto, Ontario, M5C 2V9  
Sans frais : 1-800-387-5004  
Courriel : [fundinfo@scotiabank.com](mailto:fundinfo@scotiabank.com)  
Site Web : [www.banquescotia.com/fondsprivesscotia](http://www.banquescotia.com/fondsprivesscotia)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilières.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilières.ca).